

Ruban pédagogique formation CQP IV

Temps de formation : 185 h (25% en salle, 75% sur l'eau).

La formation se déroule sur 5 semaines minimum. (Toussaint, Pâques, été)

Toussaint

(Lundi 31 octobre au vendredi 04 novembre 2022)

Semaine 1 : 35h (40% en salle - 60% sur l'eau)

UCC abordées:

UCC 1 / a / b / c / d / – 18h30 (30% à terre, 70% sur l'eau).

UCC 2 / a / c / – 8 h (45% à terre, 55% sur l'eau).

UCC 3 / a / b / (routines de fonctionnement, temps de mise en place) – 5h (30% à terre, 70% sur l'eau).

UCC 4 / a / (identifier le projet de navigation) – 2h (100% à terre)

UCC 6 / d / (Produits et activités du club) – 1h30 (100% à terre)

UCC certifiée:

UCC 1 sous forme d'épreuve certificative de type 1 (**auto-encadrement**) en fin de semaine, le vendredi 04 novembre.

Possibilité de rattrapage : le samedi avant le 10 avril avec les jeunes en formation. Par un test avec un tirage au sort d'une situation (blessures simple, dessalage, homme à la mer, personne inconsciente) à gérer sur l'eau.

Programme en salle (40% du temps):

Présentation du déroulé de la formation, les prérogatives du diplôme, l'activité de moniteur de voile, la démarche d'enseignement EFV et la prise en compte des attentes de l'individu, la philosophie d'enseignement du club.

Réflexion sur ce qu'englobe la «sécurisation de la pratique».

Elaboration d'une check list « sécurité » portant sur le matériel, l'équipement, les consignes, l'adaptation de la flotte aux conditions.

Etude des textes législatifs, des instructions fédérales, du DSI et du règlement intérieur de la structure.

Connaître la zone de navigation et ses zones d'abris.

Hierarchiser les priorités d'interventions.

Créer des routines d'organisation et de fonctionnement.

Rédaction en commun d'une synthèse de « conseils pratiques » liés à la sécurisation de l'activité.

Ressources utilisés :

- Support de cours power point,
- Vidéo : conduite dangereuse de la sécu, apprendre dans une EFV, interview pratiquants (jumeaux Foucaud).
- TP : questionnaire la voile et moi, Yaka/FauKon, étude de cas sécurité.
- DSI et règlement intérieur du centre, textes législatifs, check liste sécu, synthèse conseils sécu.

Programme sur l'eau (60% du temps)

Ateliers sécurité : maniement du bateau de sécurité (manutention, départ et arrivés de plage, accostage, prise de coffre, homme à la mer, utilisation mouillage, gérer une panne moteur) ; mettre sa flotte en remorquage ; gérer un départ et une arrivée de plage dans les vagues, gérer une embarcation dessalée ou chapeauté, une embarcation pleine d'eau,...

Auto-encadrement : donner des consignes de sécurité, de circulation, regrouper sa flotte, mettre en place un parcours, expérimenter des zones d'abri, définir des procédures de communication, réagir efficacement à une situation d'urgence simulée.

Organisation d'un raid à la journée en auto-encadrement.

Pâques

(Lundi 24 avril au vendredi 28 avril 2023)

Semaine 2 : 35 h (40% à terre – 40% sur l'eau)

UCC abordées :

UCC 1 / d / - 4h30 (30 % à terre, 70% sur l'eau)

UCC 2 / b / d / - 7h (10 % à terre, 90 % sur l'eau)

UCC 3 / c / d / - 6h (15 % à terre, 85 % sur l'eau)

UCC 4 / b / c / d / - 9h (35 % à terre, 65 % sur l'eau)

UCC 5 / c / - 6h30 (75 % à terre, 25 % sur l'eau)

UCC 6 - / b / 2h (100% à terre)

UCC certifiée : en fin de semaine, le vendredi 28 avril.

UCC 2 sous forme d'épreuve de type 2 (**public réel**)

Possibilité de rattrapage : le samedi avant le début d'été avec les groupes de loisirs à l'année.

Programme en salle (40% du temps) :

La démarche d'enseignement « Ecole Française de voile », le fonctionnement de l'individu, la carte de progression EFV, construire une situation d'animation, observer et analyser, Intervenir, réguler et entretenir la motivation.

Evocation des caractéristiques des différents types de publics accueillis sur le centre.

Les repères pédagogiques utiles pour les items de la carte de progression relatifs aux niveaux 1, 2 et 3.

Elaboration de fiches séances.

Réflexion sur le canevas d'une semaine de stage initiation.

Ressources utilisées :

-Support de cours power point

-Vidéos : interview de pratiquants, DVD enseigner la voile (projets de navigation, les niveaux, construire une situation d'animation, animer pour chaque niveau, observer, maintenir l'engagement du pratiquant.

-TP : méli-mélo, apprendre à observer avec des flash-card et des vidéos médias FFV.

-Synthèse conseils sécu, organigramme « observer », pyramide de la communication.

Sur l'eau :

Encadrement de parties de séances de plus en plus longues sous les conseils du formateur sur public réel :

- Accueil, équipement des pratiquants, préparation du matériel, briefing sécu, départ de plage.

- Mise en place de situations d'animations, d'abord imposées par le formateur puis suggérées par le stagiaire CQP IV.
- Apprendre à observer et à intervenir.
- Retour de plage, gestion du groupe à terre, bilan de fin de séance.

Possibilité pour ceux qui le souhaitent de s'essayer le samedi à l'encadrement d'une séance complète sur le loisir à l'année (pratiquants expérimentés, en présence d'un tuteur, 6^{ème} journée optionnelle).

Eté

(Début juillet 2023)

Les 3 semaines minimum avec changement de public : enfant, ados, adulte.

Semaine 3 : 35 h (20% à terre – 80% sur l'eau)

UCC abordées :

UCC 3 / a / b / - 10h (20 % à terre, 80 % sur l'eau)

UCC 4 / b / c / - 11h (20 % à terre, 65 % sur l'eau)

UCC 5 / d / - 11h (20 % à terre, 20 % sur l'eau)

UCC 6 / b / c / - 3h (50% à terre, 50% sur l'eau)

Faire tourner par mise en place et transition.

Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance.

Faire de chaque séance une occasion d'activité pour le pratiquant.

Ajuster en fonction projets et besoins.

Construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projets.

Faire des situations de navigation une occasion d'apprentissage.

Intervenir à partir d'aménagement.

Aménager la tâche proposée.

Certifier à partir de progression et niveau

Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux (technique, sécurité, sens marin).

Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants.

UCC certifiée : en fin de semaine, le vendredi.

UCC 3 et 4 sous forme d'épreuve de type 2 (public réel)

Possibilité de rattrapage : le mercredi de la semaine suivante.

Programme en salle (20% du temps)

- Le groupe étant répartis entre différents tuteurs avec différents publics, mise en commun quotidien d'expériences.
- S'adapter aux différents publics
- Faire un bon bilan
- Evaluer et remplir les carnets
- Rédaction de fiches séances pour se constituer un recueil de situations d'animations pertinentes.

Sur l'eau (80% du temps)

Prise en charge de parties de séance de plus en plus large, mettre en place des situations d'animation, observer, intervenir, réguler.

Favoriser un temps de pratique maximal et entretenir l'engagement des pratiquants.

Semaine 4 : 35 h - 10% à terre – 90% sur l'eau

UCC abordées :

UCC 3 / c / - 6h (10 % à terre, 90 % sur l'eau)

UCC 4 / a / - 6h (10 % à terre, 90 % sur l'eau)

UCC 5 / a / b / - 17h (10 % à terre, 90 % sur l'eau)

UCC 6 / d / - 5 h (10 % à terre, 90 % sur l'eau)

Faire tourner par rythme

Adapter et rythmer les situations en fonction des possibilités des publics.

Ajuster en fonction des attentes

Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation.

Intervenir à partir des observations et les interprétations.

S'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant.

Certifier à partir (auto)évaluation.

Créer les conditions d'évaluation et favoriser l'autoévaluation des pratiquants.

A terre :

Préparation des séances, bilan de séance.

Sur l'eau

Temps de pratique : mise en place de la séance.

UCC certifiée : en fin de semaine, le vendredi.

UCC 5 sous forme d'épreuve de type 3 (épreuve vidéo)
Possibilité de rattrapage : le mercredi de la semaine suivante.

Semaine 5 : 35 h - 15% à terre – 85% sur l'eau

UCC abordées :

UCC 3 / d / - 8h (15 % à terre, 85 % sur l'eau)

UCC 4 / d / - 8h (15 % à terre, 85 % sur l'eau)

UCC 5 / d / - 11h (10 % à terre, 90 % sur l'eau)

UCC 6 / a / b / - 8h (10 % à terre, 90 % sur l'eau)

Faire tourner par auto organisation.

Favoriser l'auto organisation des pratiquants.

Ajuster en fonction de la convivialité.

Favoriser la convivialité et l'échange.

Intervenir à partir d'aménagement.

Aménager la tâche proposée.

Certifier à partir de promotion.

Orienter le pratiquant vers les produits et activités du club (école, loisir, sportif)

A terre :

Préparation de la séance, bilan de séance.

Sur l'eau :

Temps de pratique : mise en place de la séance.

UCC certifiée : en fin de semaine, le vendredi.

UCC 6 sous forme d'épreuve de type 4 (public réel)
Possibilité de rattrapage : le mercredi de la semaine suivante.

Fin de cycle, à l'oral :

Le bilan du stage.

En cas de besoin :

Si les critères de réussite pédagogique ne sont pas atteints, possibilité de recommencer la semaine ou pour accumuler de l'expérience d'encadrement.

Pour les locaux, possibilité de rattrapage: le samedi avec les groupes à l'année.